



Programme Conjoint des Nations Unies

Crise mondiale et aide d'urgence pour Haïti : commerce durable et développement de la chaîne de valeur pour la diversification de l'économie, l'amélioration des conditions de travail, la création d'emplois en milieu rural et la sécurité alimentaire

1. CONTEXTE DU PROJET

Haïti a été durement touché par une série de crises ces dernières années et face à la crise mondiale, l'aide d'urgence vers Haïti vise à promouvoir le commerce durable et le développement de la chaîne de valeur pour une diversification durable de l'économie, la création d'emplois ruraux, l'amélioration des conditions de travail pour de meilleurs moyens de subsistance et des résultats de développement impactant, ainsi qu'une meilleure sécurité alimentaire et une plus grande autosuffisance dans la production alimentaire.

L'accent mis sur la sécurité alimentaire sera considéré à partir de la production durable, de l'amélioration de la productivité agricole et des angles de développement rural intégré, intégrés dans des politiques et des programmes plus larges en faveur du développement des capacités productives et des résultats sociaux en Haïti.

Deux agences des Nations Unies participant au programme conjoint des Nations Unies, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), collaboreront à cet effort, en se concentrant sur deux secteurs verts identifiés comme ayant un potentiel, notamment la production de fruits de l'arbre à pain et le secteur de la pêche et de l'aquaculture. L'objectif est notamment de promouvoir le commerce durable ainsi que l'accès à l'entrepreneuriat et aux emplois décents pour les femmes et les jeunes.

2. LES RÉSULTATS ATTENDUS DU PROJET

- a. Promotion de la création d'entreprises et de l'accès à l'emploi pour les femmes et les jeunes par le développement de chaînes de valeur agricoles (arbre à pain) prometteuses au niveau local.
- b. Renforcement du développement des secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Haïti par la mobilisation de partenariats stratégiques ciblés.





Volet A. Promotion de la création d'entreprises et de l'accès à l'emploi pour les femmes et les jeunes par le développement de chaînes de valeur agricoles prometteuses au niveau local.

NOTE CONCEPTUELLE

Les résultats et cibles	Les activités par résultat
Des Initiatives locales de création d'entreprises agricoles, particulièrement les entreprises dirigées par les femmes et les jeunes sont consolidées.	<ul style="list-style-type: none">• Mener une consultation en gestion post récolte pour améliorer la commercialisation (nationale et internationale) du fruit de l'arbre véritable (Formation des producteurs et productrices en techniques post récolte, Achats de petits matériels et d'équipement pour les petits producteurs).• Renforcer la capacité d'au moins 6 coopératives agricoles (Management, Gestion, ventes) à travers une approche basée sur le genre.• Renforcer l'accès des jeunes : atelier de réflexion organisé par le MAST sur l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à l'emploi
Des connaissances théoriques et nécessaires pour résoudre les problèmes liés à l'utilisation de la farine de l'arbre véritable dans la fabrication du pain et/ou des spaghettis sont acquis	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer la recherche appliquée dans la filière du fruit de l'Arbre véritable



Volet B : Renforcement du développement des secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Haïti par la mobilisation de partenariats stratégiques ciblés



NOTE CONCEPTUELLE

Les résultats et cibles	Les activités par résultat
<p>Mise en place d'un mécanisme de coordination du développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Cible : Coordination interministérielle facilitée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les meilleures pratiques internationales et identifier les rôles des institutions clés sur la base de ces pratiques. Organiser un atelier pour discuter et convenir des rôles et des responsabilités, ainsi que des domaines d'action prioritaires. Analyser les meilleures pratiques internationales et, sur cette base, rédiger les termes de référence et les documents administratifs nécessaires au mécanisme de coordination interministérielle et intersectorielle, et faciliter leur soumission à l'approbation du gouvernement. Organiser un atelier de sensibilisation pour les institutions de coordination sur les besoins en matière de réforme législative et institutionnelle ; faciliter l'accord sur les zones d'action prioritaires.
<p>Élaboration d'un plan de développement des secteurs de la pêche et de l'aquaculture pour les zones prioritaires, y compris le budget, et mobilisation de partenariats pour sa mise en œuvre. Cibles : a) Élaboration d'un plan de développement chiffré, b) 1-2 partenariats stratégiques mobilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer des recherches pour identifier les lacunes réglementaires et les lacunes des institutions chargées de l'application de la loi dans les zones prioritaires, en collaboration avec les parties prenantes. Réaliser une étude d'évaluation des besoins pour identifier les besoins de développement des secteurs dans les zones prioritaires et élaborer un plan pour combler les lacunes, y compris les besoins budgétaires. Organiser un atelier en vue de mobiliser des partenariats stratégiques, y compris préparer des histoires d'impact et des études de cas basées sur des activités de formation déjà mises en œuvre.



3. PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE

Juillet à décembre 2022

Extension : Mars 2023

4. LES PARTIES PRENANTES CLÉS

Secteur étatique	MARNDR (DDAGA, DDAS, DDASE, DPAQ); MAST; MDE; MEF; MCI; MPCE ; MICT ; Mairies de Jérémie, Cayes, Port-Salut, Jacmel.
Secteur associatif de Grande Anse, Sud, Sud-Est	FENAMH, Associations départementales des Maires ; Fédérations et coopératives de pêcheurs, Chambres de Commerce, Associations de femmes, organismes d'appui & ONG impliquées dans la chaîne de valeur pêche et aquaculture (GAPL, ...), syndicats de travailleurs, ...
Secteur éducatif	Universités (UEH, Quisqueya, Notre Dame, UPRs, ...) et institutions de formation professionnelle
Secteur privé	Entrepreneurs de la chaîne de valeur pêche & aquaculture, Institutions financières du secteur agricole, tout autre investisseurs intéressés à la chaîne de valeur pêche et aquaculture
Organisations Internationales	Agences de l'ONU (CNUCED, OIT...), Agences de développement bilatérales (USAID, AECID, AFD, ...) et multilatérales (BM, BID, CDB, UE, ...), ONG internationales (Food for the Poor, ...)

5. LES ZONES PRIORITAIRES POUR LES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Jacmel (Sud-Est) ; Aux Cayes & Port-Salut (Sud) ; Jérémie (Grande Anse)

6. LE FINANCEMENT ET SOURCES

Fonds commun des Nations unies pour les ODD jusqu'à 250 000 \$

- PUNO 1 Organisation internationale du travail (OIT)
- PUNO 2 Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

NOTE CONCEPTUELLE